



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Trame Verte et Bleue : préservons la biodiversité !

ÉDITO

Biodiversité

Notre langue constitue le reflet fidèle de nos activités. Vivante, elle voit régulièrement certains mots ou formules disparaître tandis que d'autres font une entrée remarquée dans notre vocabulaire quotidien. Il en est ainsi de « biodiversité », un terme qui n'a logiquement trouvé sa place dans nos dictionnaires qu'au milieu des années 90, puisqu'au cours des décennies voire siècles précédents, rares étaient ceux qui se préoccupaient de la « *diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques* », pour reprendre la définition du Larousse.

Trente ans plus tard, la donne a changé du tout au tout. À l'exception de quelques incorrigibles climatosceptiques (terme apparu dans nos dictionnaires en 2015...), nul ne peut aujourd'hui nier les effets pervers des activités humaines sur la santé de notre planète. Et nul ne songe à remettre en cause les prévisions alarmantes de la communauté scientifique en matière de climat. Ceci posé, demeure la question à 1 000 tonnes de CO₂ : que pouvons-nous faire ?

Depuis des années, à sa modeste échelle, Ardenne Métropole s'est emparée de ce sujet crucial. De la protection de notre ressource en eau à la production d'énergie propre en passant par une meilleure gestion de nos déchets ou l'encouragement apporté à l'utilisation des mobilités douces, notre agglomération s'est engagée dans ce processus avec constance et détermination. Cette volonté se traduit aujourd'hui par un plan d'actions concrètes, dont la première déclinaison consiste à vous proposer de planter des haies, avec 80 % d'aide lors de l'achat des plants nécessaires. D'autres suivront et je ne saurais trop vous engager à participer à ces actions communes : pour reprendre une expression qui existe depuis des lustres, ce sont en effet les petits ruisseaux qui font les grandes rivières...

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq



Prix > Mézières à vélo : ça roule !

Nouveauté pour les cyclistes qui roulent de Prix à Mézières : Ardenne Métropole vient de forger le « chaînon manquant ». Quelque 600 m de voie verte sont désormais accessibles à l'arrière du parc des expositions. Ils viennent relier la superbe voie cyclable déjà aménagée en bord de Meuse par Prix-lès-Mézières au quai

de l'Esplanade, rue carolomacérienne dotée d'une bande cyclable et permettent d'accéder à l'hôtel de ville de Mézières. Ce nouveau tronçon aménagé par Ardenne Métropole, pour un coût d'un peu plus de 200.000 €, sera bientôt doté d'une quinzaine de lampadaires et de deux îlots fraîcheurs avec arbres et bancs.



photo d'illustration



Rimbaud'Tech fête son 7^e anniversaire

On l'appelle l'âge de raison... Rimbaud'Tech, l'incubateur d'excellence des Ardennes créé par Ardenne Métropole, vient de souffler sa 7^e bougie. L'occasion de faire un point d'étape particulièrement flatteur pour cette structure dont la raison d'être est d'épauler les futurs entrepreneurs en leur apportant toute une gamme d'aides, de conseils

et de formations : 32 entreprises ont vu le jour, transformant des idées entrepreneuriales en solutions commerciales concrètes et générant la création d'une soixantaine d'équivalents temps plein. Le tout pour un chiffre d'affaires cumulé approchant les 3 millions d'euros. Même à Charleville, on peut être sérieux quand on n'a que 7 ans...



<https://www.rimbaud-tech.fr/>



Les conteneurs à biodéchets déjà plébiscités

Une cinquantaine de conteneurs à biodéchets sont aujourd'hui à disposition sur le territoire de l'agglomération. Comment ça marche et à quoi servent-ils ? On fait le tri !

S'il vous arrive d'arpenter les rues sedanaises ou carolomacériennes, vous n'avez pas pu les rater. Une cinquantaine de composteurs destinés à recevoir des biodéchets ont été répartis à Charleville-Mézières et Sedan. Leur but ? Permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y jeter l'ensemble de leurs restes alimentaires : de l'os de la côte de bœuf aux arêtes de poisson en passant par les coquilles d'œuf, le pain rassis, les fonds de sauce, les croûtes de fromage ou les épluchures de légumes.

« C'est la première qualité de ces conteneurs, plus besoin de trier ce qui sort de nos assiettes ou de

nos casseroles » explique Jean-Luc Claude, vice-président d'Ardenne Métropole en charge de la collecte et du traitement des déchets. Une solution visiblement appréciée : chaque semaine, 1.500 kilos de biodéchets sont ainsi collectés puis utilisés pour produire du méthane, un gaz qui peut lui-même être valorisé sous forme d'éclairage ou de chauffage.

Et ce n'est certainement qu'un début... Initiée le 1^{er} juillet, cette expérimentation va se poursuivre en l'état durant 9 mois. « Au printemps prochain, on analysera les résultats, reprend Jean-Luc Claude. Chacun de nos conteneurs est équipé d'une puce. On sait donc déjà ceux qui sont plus ou moins utilisés et nous allons étudier ces données pour faire en sorte de coller au mieux aux besoins des usagers. »

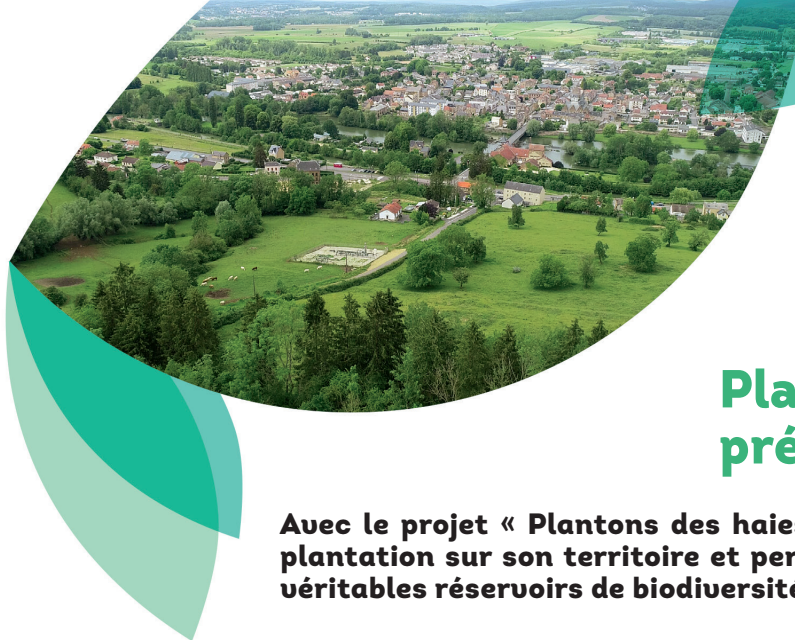


0800 29 83 55 (non surtaxé)
ardenne-metropole.fr/points-dapport-volontaire-biodechets/



Guide MOBILITÉ





Planter des haies, c'est préserver la biodiversité !

Avec le projet « Plantons des haies ! », Ardenne Métropole entend encourager la plantation sur son territoire et permettre ainsi au plus grand nombre de créer de véritables réservoirs de biodiversité dans son environnement quotidien.

Ardenne Métropole s'engage dans la préservation des milieux naturels, essentiels mais de plus en plus menacés. Cet engagement s'inscrit dans le cadre du programme Trame verte et bleue : un plan d'actions sur 3 ans qui vise à protéger et rétablir les continuités écologiques.

Aux côtés de l'inventaire d'espèces ou de la restauration de cours d'eau, la plantation de haies est l'une des actions phares du programme. « Être acteur de la biodiversité, c'est agir concrètement pour notre patrimoine naturel, notre cadre de vie et celui de demain. Le projet "Plantons des haies" incarne pleinement cette ambition » précise Inès de Montgon, vice-présidente de l'agglomération en charge du développement durable.

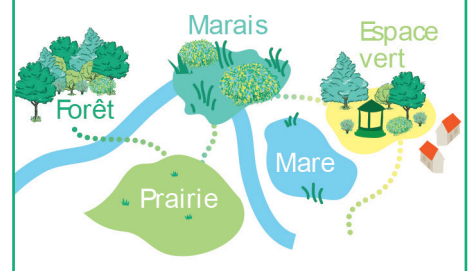
Une aide à l'achat de 80 %

Refuges pour la faune, gardiennes des cultures et des pâtures, stabilisatrices du sol et des berges, alliées face au changement climatique... Les haies nous rendent de précieux services.

Pour lutter contre leur disparation progressive, Ardenne Métropole propose une formation (plantation, taille, greffe...) et une aide couvrant 80 % du coût d'achat d'essences adaptées par les habitants du territoire communautaire, mais aussi les collectivités, agriculteurs et établissements scolaires. Les commandes doivent être effectuées entre le 14 octobre et le 8 novembre. Le bon de commande et la liste des essences sont disponibles sur le site web de l'agglomération.

La Trame verte et bleue, c'est quoi ?

Ce terme désigne un réseau de différentes zones naturelles sur un territoire : forêts, cours d'eau, zones humides, mares, prairies, haies, espaces verts en ville...



Ces zones naturelles se succèdent : reliées entre elles, elles créent des continuités écologiques nécessaires aux déplacements et à la survie des espèces. Ces continuités sont donc indispensables à la préservation de la biodiversité. Elles améliorent par ailleurs la qualité du paysage et rendent de précieux services : lieux de loisirs et de promenades, absorption des eaux de pluie, limitation des effets du changement climatique...

www.ardenne-metropole.fr

Connaître, préserver, valoriser

Pour restaurer la Trame verte et bleue, Ardenne Métropole s'est engagée dans un programme d'actions sur 3 ans, répondant à trois impératifs.

Connaître

- Cartographie des continuités écologiques et des zones humides
- Inventaires de la flore et de la faune

Préserver

- Restauration écologique des espaces naturels en ville (exemple : coulée verte à Bazeilles)

- Restauration écologique des cours d'eau (exemples : ruisseau de la Butte à Tournes, ruisseau d'Issancourt...)
- Restauration des milieux (exemple : « Plantons des haies ! »)

Valoriser

- Valoriser les zones naturelles riches en biodiversité (exemple : marais du Paradis à Issancourt-et-Rumel)

Téléchargeable gratuitement



Disponible en agences commerciales

Votre 1^{er} exemplaire papier gratuit



MÉDIATHÈQUES

Nuit Blanche - sam. 12 oct.

Voyelles CMz

♦ dès 19 h : expo photo Serge Anton "La Tribu - Chauves et poilus dans les Ardennes"

♦ 19 h et 21 h : concert hommage à Jacques Brel par l'Harmonie de CMz

Démonologie et Sorcellerie

sam. 19 oct. 15 h

Voyelles CMz - présentation d'ouvrages par Claire Collin-Bazin - dans le cadre du Pumpkin Autumn Challenge exposition **jusqu'au 9 nov.**

Atelier Naturopathie

sam. 26 oct. 10 h

Médiathèque de Tournes avec Anne Mathieu inscription : 03 24 29 33 02

🌐 mediatheques.ardenne-metropole.fr  

Soirées "Au fil de l'horreur"

Voyelles CMz

♦ **Mer. 30 oct.** dès 18 h :

2 formes marionnettiques de Lucas Sivignon + projection "Mad God" de Phil Tippett

♦ **Jeu. 31 oct.** dès 19 h :

projection "Le complexe de Frankenstein" d'Alexandre Poncet et Gilles Penso + rencontre A. Poncet, journaliste Mad Movies/réalisateur

Artiste en résidence

Serge Anton

♦ **Expo 12 oct. 24 > 11 janv. 25**

Voyelles CMz et G. Delaw Sedan "La Tribu - Chauves et poilus dans les Ardennes"

♦ **Projections** - 2 films de

Stephan Streker en présence du réalisateur

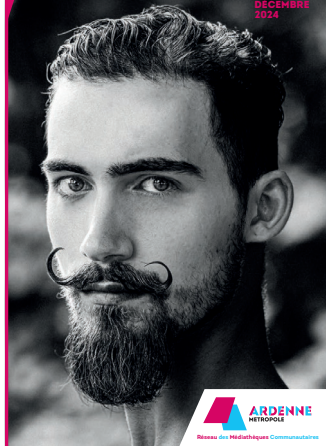
> **ven. 8 nov.** 19 h "Noces" G. Delaw Sedan

> **sam. 9 nov.** 19 h "L'Ennemi" Voyelles CMz

PROGRAMME

des médiathèques
d'Ardenne Métropole

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2024



ARDENNE
MÉTROPOLÉ
Réseau des Médiathèques Communales

CONSERVATOIRE

Audition à la quarte

mer. 16 oct. 18 h - patchwork musical - CMz Conservatoire

Concert - mer. 6 nov. 20 h

Marcel Cara et Stéphanie Huang (harpe et violoncelle) CMz Conservatoire



Conservatoire
à rayonnement départemental
Musique et Danse

🌐 ardenne-metropole.fr

ENTRE PETITS ET GRANDS

♦ **mar. 15 oct.** 18 h 30

"Oh yeah ! Oh yeah !" Black Bones - Sedan MJC Calonne spectacle musical esprit Halloween - dès 6 ans

♦ **mar. 5 nov.** 18 h 30

"Foxes" Cie Renards Sedan MJC Calonne théâtre - dès 9 ans

♦ **mar. 3 déc.** 18 h 30

"Le grand huit" Tartine Reverdy CMz MCL Ma Bohème concert - dès 4 ans

🌐 ardenne-metropole.fr / mjc-calonne.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Patinoire E. Issatchenko Charleville-Mézières

🕒 **Horaires "période scolaire"**
jusqu'au 20 oct.

🍷 **Après-midi Boom** - sam. 12 oct.
et mer. 16 oct. - 14 h > 17 h 30

☕ **Petit déjeuner offert**
dim. 20 oct. - 9 h > 12 h

🎃 **Horaires "vacances"** 21 oct. > 3 nov.

🍷 **Soirée Halloween**
ven. 25 oct - 20 h 30 > 23 h 45

⚠️ **Ven. 1^{er} et lun. 11 nov. - fériés :**
ouvert de 9 h à 12 h

🍷 **Soirée Show Laser**
ven. 8 nov. - 20 h 30 > 23 h 45

☕ **Petit déjeuner offert**
dim. 10 nov. - 9 h > 12 h

Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières

🕒 **Ouverte jusqu'au 20 oct.**

🚫 **Fermée pour travaux**
21 oct. > 17 mars 25

🌐 equipementsludiques.ardenne-metropole.fr / Billetterie : billetterie.ardenne-metropole.fr

Centre aquatique B. Albin Charleville-Mézières

🕒 **Horaires "période scolaire"**
jusqu'au 20 oct.

🎃 **Horaires "vacances"** 21 oct. > 3 nov.

🍷 **Après-midi Halloween** - jeu. 31 oct.
15 h > 19 h (bassins ouverts de 14 h à 17 h
et de 18 h à 19 h 30)

⚠️ **Ven. 1^{er} et lun. 11 nov. - fériés :**
ouvert de 9 h à 12 h 30

🏊 **Compétitions Interclubs** (org. CMN,
accessibles au public - centre fermé aux usagers) :
> Régionaux - ven. 8 nov. (18 h > 23 h)
et sam. 9 nov. (7 h > 19 h 30)
> Départementaux - dim. 10 nov. (7 h > 19 h)

Centre aquatique de Sedan

🕒 **Horaires "période scolaire"**
jusqu'au 20 oct.

🎃 **Horaires "vacances"** 21 oct. > 3 nov.

🍷 **Pool Party** - mer. 23 oct. - 14 h 30 > 16 h 30

🏊 **Compétition Hockey subaquatique**
org. Aquarium club - sam. 26 oct.
(9 h 30 > 19 h) grand bassin fermé
et dim. 27 oct. (9 h 30 > 16 h) fermé

⚠️ **Ven. 1^{er} et lun. 11 nov. - fériés : fermé**

SERVICE DE L'EAU

- Accueil usagers - 

 **Nouvelle adresse**

49 avenue Léon Bourgeois
Charleville-Mézières

 **Accueil physique**

mardi, mercredi, jeudi
8 h 30 > 12 h

 **Accueil téléphonique**

03 24 57 83 10

mardi, mercredi, jeudi
8 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 17 h

TOURISME



création d'un camping

RECHERCHE DE SITE

secteur Sedanais

📍 Terrain 3 à 5 hectares

🌿 Environnement
« pleine nature »

📏 À proximité
de la Meuse
🚲 et de l'Eurovélo 19
🌳 ou d'un site d'intérêt
patrimonial ou naturel

📅 **Date limite de retour :**
31 octobre 2024



📧 **commerce@**

ardenne-metropole.fr

☎️ **03 24 57 83 14**

🌐 **www.ardenne-metropole.fr**



DÉCHETS

Jours fériés - Collectes

Ven. 1^{er} nov.

> Collectes (matin / après-midi /
soir) rattrapées **sam. 2 nov.**

Lun. 11 nov.

> Collectes matin et après-
midi avancées au **sam. 9 nov.**
> Collecte du soir effectuée
le lendemain, **mar. 12 nov.**

*Déchèteries fermées ven. 1^{er} et
lun. 11 novembre 2024*

Déchèteries

Horaires d'ouverture 

☀️ été jusqu'au 26 octobre

❄️ hiver à partir du 28 octobre